



Le métropolite Hilarion : Un sommet des chefs d'Églises est possible dans un proche avenir



Interview du métropolite Hilarion de Vokololamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou, à RIA Novosti.

- Monseigneur, le patriarche Théophile prévoit-il une rencontre comme celle d'Amman ? Ou quelqu'un d'autre ? Cette année ? Quand ? Que savez-vous des négociations en cours à ce sujet ?
- Je tiens à rappeler que toutes les délégations ayant pris part à la rencontre d'Amman, en février de l'année précédente, avaient fait part de leur désir de continuer les échanges entre primats et représentants des Églises locales. Dans le communiqué ayant suivi la rencontre, le souhait d'une nouvelle rencontre « de préférence avant la fin de l'année » était exprimé. Certes, à ce moment-là, personne ne savait qu'il y aurait une pandémie, que beaucoup de projets ne pourraient voir le jour. Très naturellement, un an après la rencontre d'Amman, le patriarche Théophile de Jérusalem a rappelé ces intentions dans son message. Bien que le risque de contagion soit toujours élevé, les mesures de précaution sont peu à peu assouplies dans certains pays, parce que de plus en plus de gens ont

développé une immunité à cette maladie : certains l'ont déjà eue, d'autres ont été vaccinés. Dans ces conditions, la perspective d'une nouvelle rencontre des primats dans un avenir proche devient réelle. Cependant, il est encore trop tôt, à mon avis, pour parler de dates concrètes. Je rappelle que l'an dernier, l'initiateur de cette rencontre était le patriarche Théophile de Jérusalem. Je suppose que la nouvelle rencontre, si elle a lieu, sera aussi convoquée par le primat de l'Église de Jérusalem, la mère de toutes les Églises. L'Église russe, quant à elle, soutient l'organisation de rencontres semblables en vue de trouver une issue à la crise interorthodoxe et de restaurer l'unité.

- Peut-on dire que les spoliations d'églises de l'Église orthodoxe canonique ukrainienne ont cessé depuis que Zelenski est devenu président ? Les schismatiques ont-ils rendu les églises dont ils s'étaient emparés ?

- Il y a encore, ici et là, des spoliations et des tentatives d'usurpation. Dans la majorité des cas, il s'agit d'églises qui ont été réenregistrées de façon fictive au profit des schismatiques sous la présidence de Porochenko. Là où les autorités locales restent influencées par les forces politiques radicales, là où elles sympathisent avec les schismatiques, ceux-ci en profitent, et s'approprient les églises au moyen de documents fictifs.

Il faut savoir que dans plusieurs régions d'Ukraine, les radicaux ont pris une revanche politique lors des élections municipales, ce qui a renforcé les pressions sur l'Église canonique au niveau local. Le pouvoir central n'est pas toujours en état de contrôler la situation dans les provinces. Dans la majorité des régions, cependant, le processus de « réenregistrement » fictif des communautés, toujours suivi d'une spoliation de l'église, s'est interrompu. Les schismatiques mettent en avant la pandémie et les mesures sanitaires pour l'expliquer, assurant que dès que la pandémie sera terminée, toutes les paroisses les rejoindront. En réalité, sans pression de la part des autorités centrales et locales, il ne peut y avoir de transfert des communautés d'une juridiction à l'autre. C'est un processus politique, et non religieux ; la plupart des paroisses de l'Église canonique n'y ont aucun intérêt.

D'un autre côté, les bâtiments cultuels arrachés à l'Église canonique n'ont pas été rendus par le pouvoir exécutif à leurs propriétaires légitimes, même lorsque le tribunal s'est prononcé en ce sens. Beaucoup de communautés sont en train de construire, ou ont déjà construit de nouvelles églises pour remplacer celles qui leur ont été spoliées.

- Le président Zelinski peut-il arrêter les pressions sur l'Église orthodoxe ukrainienne canonique ?

- Il est évident qu'on a porté et qu'on continue à porter atteinte aux droits des fidèles de l'Église

orthodoxe ukrainienne. Si tendancieux soient-ils, les documents publiés par certaines organisations de défense des droits de l'homme européennes ou internationales reconnaissent régulièrement que de multiples faits de discrimination religieuse ont lieu en Ukraine.

Le président ukrainien a le droit de participer au processus d'adoption des lois, il peut user de son droit de veto. Il a le droit de s'adresser au Tribunal constitutionnel de l'Ukraine pour juger de la constitutionnalité d'une loi. Le président ukrainien est le garant du respect de la Constitution, qui garantit les droits et les libertés des citoyens ; il dispose d'un large appareil de pleins-pouvoirs administratifs. Pourtant, les lois discriminatoires qui ont été adoptées sous la présidence de Porochenko contre la principale communauté religieuse d'Ukraine n'ont toujours pas été abrogées. Bien plus, la Rada suprême examine de nouveaux projets de lois discriminatoires. On veut espérer que le président ukrainien réagira de la façon qui s'impose en l'occurrence.

- Les médias ont discuté de la possible réception dans le Patriarcat de Moscou des prêtres du Patriarcat d'Alexandrie qui n'ont pas approuvé la reconnaissance de l'église orthodoxe d'Ukraine par leur patriarche. Y a-t-il vraiment eu des demandes en ce sens ? Comment l'Église russe réagit-elle à ces demandes ?

- Effectivement, il y a eu des demandes en ce sens. Et il ne s'agit pas de cas isolés, mais de très nombreuses demandes, émanant de clercs de différents pays d'Afrique. Nous souhaitons sincèrement les aider autant que possible. Mais nous nous sommes jusqu'à présent abstenus de les recevoir dans la juridiction de l'Église russe, principalement pour ne pas aggraver les divisions qui se produisent déjà chez les orthodoxes d'Afrique à cause de la reconnaissance des schismatiques ukrainiens par le patriarche Théodore. Nous ne perdons pas l'espoir que le patriarche Théodore reviendra sur sa décision.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/86955/>